

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU
du
JOURNAL,
Rue de las Cámaras n. 34.

HONNEUR ET PATRIE!
Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

PRIX
de
L'ABONNEMENT
3 francs par mois

ALMANACH FRANÇAIS.

Lundi 30. — Bataille de Hanau (Italie), par Napoléon (1813).
Mardi 31. — Prise de Rheinfels (Allemagne), par le général Pichegru (1791).

MONTÉVIDÉO.

octobre 30 1843.

Toute puissance est faible, à moins qu'elle ne soit unie : a dit notre bon Lafontaine, et de ce vers si juste et si vrai on a dû tirer cette devise : l'union fait la force : cette noble devise qui mise en pratique par nos pères sauva notre patrie de l'invasion en 92 et du morcellement qui en eût été la suite inévitable.

Sachons profiter de ce bel exemple puisque nous combattons pour un pays qui a inscrit sur son drapeau UNION : restons unis, quelles que soient nos convictions politiques et qu'au jour du combat le peuple esclave qui nous menace, reconnaisse qu'il combat un peuple de frères.

Car en effet si la fraternité n'était pas le devoir essentiel de tous les citoyens, si la morale ne la leur ordonnait pas comme la première vertu sociale, la raison la leur prescrirait comme le principal mobile de leur bien-être. Toute institution qui n'a pas la fraternité pour principe ne peut disposer que d'une force factice et précaire toute constitution qui ne repose pas sur cette base, est un règlement de tyrannie, et toute tyrannie est une calamité pour la patrie et pour ses enfants.

FRUITELETON.

SOUVENIRS D'ALLEMAGNE.

L'ARCHIDUC JEAN.

(Suite.)

Pour achever M. de Metternich, il a pris femme dans les rangs du peuple montagnard, où tout lui fait un devoir de passer sa vie. J'ignore si ce mariage est de la main gauche ou de la main droite, comme disent les publicistes ; mais on le croit, et il paraît être sincèrement heureux. Ce qui est affligeant pour les monarchies représentatives de l'Europe, c'est que le premier exemple de l'égalité réelle soit ainsi donné par un prince de l'état le plus aristocratique du continent. La femme de l'archiduc Jean n'est point reçue officiellement à la cour de Vienne où son mari du reste se montre chaque printemps sous un véritable incognito pour les affaires de sa forge, pour vendre son vin et lancer une épigramme. Comme il est directeur suprême du génie, on ne peut lui refuser une part indirecte dans l'administration militaire, et sa rancune pratique use de cette influence aux dépens de M. de Metternich. Ces deux hommes d'état se détestent franche-

Le tyran qui règne à Buenos Ayres reconnaît lui-même ce principe, il ne diffère que dans l'application, qu'il a trouvé le moyen de rendre odieuse et terrible à la fois ; car quoique moins lourde à celui qu'elle tient à sa main, qu'à celui qui la traîne à son pied, la chaîne de la servitude constitue entre le maître et l'esclave une union fatale d'angoisse pour l'un et de tortures pour l'autre. Mais d'un excès de tyrannie peut sortir la liberté, comme du chaos il peut naître un monde, l'histoire des révolutions de tous les pays en offre de solennels exemples, et les débris de la noblesse française décimée en 93 en sont aujourd'hui les preuves vivantes.

Unissons nous, puisque quiconque veut être heureux, libre et indépendant doit compter sur le concours de ses frères, et s'en faire aimer ; pour s'en faire aimer il faut les aimer soi-même.

Chacun pour soi est non seulement une maxime ignoble c'est encore une doctrine stupide. Le cœur humain a une soif insatiable de sympathie, est l'égoïste n'est aimé de personne ; sans la fraternité des autres, l'homme est isolé dans le monde, et l'isolement, c'est la faiblesse et la misère.

Que la fraternité fasse donc disparaître tous les éléments de discorde, déposons sur l'autel de la liberté tous les sermens de haine quelle qu'en soit la source, ajoutons ce sacrifice à tous ceux que nous avons déjà fait et que nous devons faire encore. Que courage et fraternité devienne la devise de tous ceux qui veulent de bonne foi le triomphe de l'in-

ment, parce qu'ils sentent combien ils sont l'un et l'autre supérieurs à tout ce qui les entoure.

Après le mariage, le ministre fit contre fortune bon cœur, et lui dit en riant : — Nos maisons ont été trop long temps ennemies ; l'intérêt national veut qu'elles s'entraident au lieu de s'entredétruire. Ce sont les paroles du rusé Frédéric à Joseph II, à l'entrevue de Reiz. L'archiduc comprit parfaitement l'allusion ; mais, malgré ces avances, M. de Metternich s'est bien gardé de nommer le prince gouverneur de Styrie. Il n'est là que le premier sujet de l'Autriche. Et cependant jusqu'à ce jour les idées libérales du prince ne se sont formulées en acte révolutionnaire que par la fondation d'un musée d'histoire naturelle dont il a choisi lui-même les échantillons dans les ossements terrestres du pays. Cette manifestation est peu dangereuse. Il a d'ailleurs pour système de flatter tout le monde. Aux nobles de la province, en causant du système représentatif, il dit noblement :

— Ce n'est qu'une espèce de grippe morale qui s'évanouira bientôt. (Mistère Trollope).

J'ai rapporté comment il me parla du fer. Un voyageur anglais vantoit sa population de cyclopes, il répond avec un sourire :

dépendance.

On ne récolte que la moisson qu'on a semée. Notre force et notre bien-être dans le monde sont en raison des sympathies que nous avons méritées, et dont nous recueillons les fruits.

Serrons nos rangs ! soyons unis et que la fraternité inspire tous nos sentiments et toutes nos actions !

LE CHEF POLITIQUE ET DE POLICE DU DÉPARTEMENT.

Devant procéder immédiatement à la propreté des rues, et places, de cette ville, conjointement avec l'autorité supérieure ordonne :

Art. 1er. Tous les habitants de cette ville sont obligés à aider de tous leurs moyens au maintien de la propreté en faisant balayer le devant des maisons qu'ils habitent au jour et à l'heure indiqués par M. le lieutenant alcalde respectif.

Art. 2. Les commissaires de section chargés de cette opération désigneront au lieutenant alcalde les rues, et les heures auxquelles devront commencer cette opération.

Art. 3. M. le lieutenant alcalde recevra cet avis un jour d'avance afin qu'ils aient le temps d'en donner connaissance aux residents de leur quartier.

Art. 4. Celui qui ne nettoiera pas le devant de sa maison, ou le lieutenant alcalde qui ne remplira pas les devoirs que lui impose cette résolution, paiera le produit du travail à ceux que la police emploiera pour suppléer à leur faute.

Art. 5. Publiez par edicts dans les journaux pendant trois jours.

Montevideo, octobre 29 1843.

Andrés LAMAS.

LE CHEF POLITIQUE ET DE POLICE DU DÉPARTEMENT.

Pour que l'on ne froisse pas des droits particuliers en la destruction des chiens, qui doit se vérifier ces jours

— Ce sont là mes montagnards, et la Styrie n'est à mes yeux qu'une terre d'Ecosse, Scotland, moins belle que la vôtre !

Quand un légitimiste français vient manger sa soupe de bière, il faut l'entendre célébrer les vertus chevaleresques des partisans de don Carlos.

— Ma mère était Espagnole je jure-t-il les larmes aux yeux, et la mémoire impérissable d'une femme si accomplie n'exerce que plus vivement mon admiration pour ces sublimes Biscayens !

On voit que l'archiduc est un habile homme qui séduisit tout le monde, excepté M. de Metternich. L'origine de cette indulgence est assez piquante.

Il y a huit ou dix ans, un écrivain de la Revue d'Édimbourg, dans un article fort grave sur l'état politique de l'Autriche, trouva plus grave encore de dire que Prague était la capitale de la Hongrie. A cette époque, l'archiduc Jean professait pour la presse anglaise un respect nul. Convaincu, dans sa bonne foi d'industriel, que le rédacteur en chef encourait la responsabilité d'une erreur de typographie, il se hâta d'écrire à la Revue et de lui demander une rectification qui, poëte sans doute dans toute autre circonstance, était cependant importante dans

ci ordonne :

Art. 1.^{er} Le Cray qui désirent conserver quelques uns de ces animaux, les renfermeront en dedans de leurs maisons en évitant de les laisser sortir dans la rue après les jours suivant cette publication ce délai expiré il n'y aura d'épargnés que les chiens portant un collier avec le nom du propriétaire :

Art. 2.^e Le 2 novembre prochain, commencera la destruction des chiens :

Art. 3.^e Publiez par edits dans les journaux pendant 3 jours.

Montevideo, le 29 octobre 1843. Andres LAMAS.

HOPITAL DE LA LEGION DES VOLONTAIRES.

COMPTE RENDU.

Lors de la formation de la Légion des Volontaires, chaque Français comprit la nécessité de créer un hôpital dans lequel, les légionnaires malades ou blessés pussent être traités, et recevoir en soins empressés et gratuits, non point une récompense à leur généreux dévouement, mais une preuve certains des sympathies qui leur étaient acquises. Notre digne Colonel tout le premier sentit la haute importance de cette création et en donna l'élan. Une souscription fut ouverte, et bientôt, grâce au zèle empressé de Mesdames Lafon et Viglezzy elle se couvrit de signatures. Les ressources néanmoins n'étaient pas suffisantes pour entreprendre une si grande opération, quoiqu'il en soit les premiers administrateurs comptant sur les sympathies de leurs compatriotes et sur les économies et l'ordre d'une sage administration acceptèrent avec confiance la mission qui venait de leur être confiée.

Les travaux préparatoires de l'établissement commencèrent le 14 mai et le nouvel hôpital reçut son inauguration, inauguration de sang le 2 juin 1843 jour de la première sortie des Français.

C'est de cette 1^{re} époque que datent les dépenses et les recettes de l'hôpital. Nous les présentons en plusieurs tableaux succints et classés de manière à rendre la vérification de la caisse la plus facile possible.

Les personnes qui désireraient connaître le détail des moindres dépenses et de l'emploi des fonds qui sont portés par mois et en une seule somme, sur nos divers tableaux de débours, pourront le faire tous les jours à l'hôpital de midi à 4 heures depuis le jour de notre publication jusqu'au 10 novembre prochain, au bureau de M. l'Économiste qui se fera un vrai plaisir de les leur soumettre. Elles trouveront des cartes d'entrée au bureau de l'état major de la Légion.

Quant au détail des recettes il sera représenté par la publication dans ce journal trois jours après celle-ci de tous les tableaux de souscriptions ouvertes depuis la création de l'établissement jusqu'au 30 septembre. Les

l'espèce, à cause des raisonnemens groupés dans l'article, et auxquels cette négligence d'imprimerie se trouvait donner un caractère offensant pour la civilisation autrichienne. L'éditeur de la Revue lui répondit, toujours fort gravement, qu'il s'était assuré de la justice de sa réclamation, mais qu'il ne pouvait y faire droit, attendu que les célèbres écrivains de son recueil n'étaient pas dans l'usage de se contredire. Depuis cette correspondance laconique, mais significative, le pauvre archiduc est tombé dans un scepticisme affreux relativement à l'Angleterre; et ce qui accroît sa mauvaise humeur bien excusable, c'est que les Anglais ne boivent plus son vin. Nous aurons bientôt pourquoi. (Basil Halle, *Schols Hainfeld*.)

J'arrive maintenant au caractère poétique de l'archiduc Jess, un vigneron. Le jour où il nous reçut, en levant à la hauteur de ses yeux brillans ce schori diaphane, ce talc aux veines colorées qu'on comme vulgairement cristal de Bohême, il s'écria avec Martial :

« Bevons dans ce verre slave avec volupté, car notre soif s'éteint dans des roses ! »

Effectivement le prince, à l'exemple des gourmets de Rome, jette des pétales de centifolias sur le vin qui rit dans sa coupe. A peine est-il aspiré le parfum du tokai que le fer, l'acier, la houille et toutes les splendeurs un peu charbonnières de la Styrie disparaissent à ses regards ;

donateurs et souscripteurs qui désireront que leur nom ne figure pas sur ces tableaux sont priés de passer chez M. le Directeur de l'hôpital rue Itzaingo numéro 32 de 9 heures du matin à 4 heures du soir, dans les 3 jours qui suivront cette publication pour y faire remplacer leur nom, soit par des initiales, soit par un n.º quelconque.

PREMIER TABLEAU.

DEBIT de la caisse de l'Hôpital de la Légion des Volontaires, depuis le 14 mai jusqu'au 31 juillet inclusivement.

RECETTES.

Jun 30. Grande collecte reçue du trésorier (1)	\$ 1372 040
Juillet 2. Don de M. Desbrosses	12 "
De la Légion par le colonel	300 "
Collecte par M. Boccardi (2)	4 040
Id. par M. Laphin au comp. (3)	30 040
Id. encaissé par M. B-Aurgoin pour juillet (4)	58 240
20 Id. de M. Portal mensuelle pour juin 5	84 400
31 Prêt par M. Portal, directeur 131 \$, dont 61 660 pour souscription encaissée, n. 8, et 69 140 argent avancé	131 "
Total	\$ 1993 360

DEUXIEME TABLEAU.

CREDIT de la caisse de l'Hôpital de la Légion des Volontaires, depuis le 14 mai jusqu'au 31 juillet inclusivement.

EMPLOI DES FONDS.

DEBORS.

— Mobilier. —

Mai. Divers achats détaillés journal de caisse	192 595
Jun. Id. id.	736 500
Juill. Id. id.	10 740
Total	946 295

— Menues dépenses. —

170 sangues à Echeverry	42 400
Mai. Divers achats détaillés journal de caisse	3 360
Jun. Id. id.	145 270
Juill. Id. id.	130 360
Jun. Marchés de ce mois id.	61 695
Juill. Id. id.	101 460
Chocolat pour dames de garde 2 mois	6 160
Total	473 705

(1) C'est sous ces numéros que seront représentées chacune collectes ou souscriptions correspondantes.

un geste mélancolique éloigné de la salle à manger les paysans et les ouvriers ; il resta seul avec nous, muet, contemplatif, absorbé comme un baveur d'opium dans l'arome qui s'élevait en légère fumée vers ses narines frémissantes.

— Vous êtes jeune, me dit-il en sortant tout à coup de son silence ; l'amour flotte encore probablement, comme une feuille de rose, sur la coupe de votre vie. Mais moi, qui ne crois plus à rien, pas même à M. de Metternich, j'ai fait du vin mon système, ma maîtresse, ma patrie. Vous connaissez les strophes charmantes de Voltaire.

Des beaux lieux, où le dieu du vin
Avec l'amour tient son empire,
Ce dieu, qui me prend par la main,
M'ordonne que je me retire.

Eh bien, je me suis retiré ; mais j'ai entraîné le dieu dans ma retraite. Voyez-vous : Boern, dans son français tudesque, a dit une grande vérité : De l'amour du vin à l'amour de Dieu la distance n'est pas aussi considérable qu'on le croit. Le vin dégage le corps de l'homme de sa gravitation ; il brise les chaînes de la personnalité. C'est dans ce sens philosophique, avec cette arrière-pensée religieuse, que j'adore la vigne et ma couronne de pampre. Ne riez pas ! lorsque les traditions

— Frais de bureau. —

Jun. Divers livres, plumes, papiers	16 360
Juill. Une rame papier	2
Total	16 360

— Appointements. —

Jun. Au 15 payé à ce jour	110
Juill. Du 15 juin à fin courant	299
Total	409

— Blanchissage. —

Jun. Savon et blanchissage du mois	20 320
Juill. De même id.	40 400
Total	66 720

Déboursés	1,956 090
Solde restant en caisses au 1 ^{er} août	37 290
Total	1,993 380

TROISIEME TABLEAU.

DEBIT de la caisse de l'Hôpital de la Légion des Volontaires, depuis le 1^{er} août jusqu'au 30 septembre inclusivement.

RECETTES.

Aout 1 ^{er} . Solde restant en caisse ce jour	\$ 37 290
8 Produit d'un bal par Lecor et Brunel	60 000
Souscription mensuelle Laphin pour juillet n. 4	17 320
18 Idem M. Portal pour id. n. 6	69 520
Idem dudit don Tarnburich	10
Cession de 2 bouquets pruneaux et Sucre	2 300
Reçu de la Légion par le Colonel	200
Sept. Souscription Laphin, Champa pour juillet	6
Idem id. Aout et Sept. Id. mensuelle M. Portal à cte pour aout. (7)	48 431
En prêt de M. Desbrosses	54
Idem de A. Portal	31 160
Idem de M. Deleyderrier, siné	36
Don de M. le chef politique Lamaz	36
Total	\$ 625 440

s'éloignent et que les révolutionnaires approchent, on cherche une foi nouvelle pour retenir les uns et modérer les autres, en les confondant par une alliance transitoire, mais séduisante. Je veux grouper les Slaves régénérés autour de la vieille maison de Hapbourg ; et, dans ce but, je suis parvenu à récolter ici le premier érû de l'Allemagne. *Baccho duce et auspice Baccho!*

Les confidens imprévus d'un projet aussi étrange se regardèrent d'un air embarrassé ; mais l'archiduc, ne supposant pas même qu'on pût douter du résultat, poursuivit en ces termes :

« Nous sommes à cette table quatre hommes d'esprit : un Français, deux Anglais (M. John Paget et M. Gleig) et un archiduc. Rien donc ne sera plus facile que de parler et d'être compris. Vous admirez ce tokai ? (et il but) ; c'est tout bonnement du Mahrburg, connu dans le commerce sous le nom de vin de Radkersbourg. Trente années de mon existence ont suffi à peine à ce miracle d'agriculture. Mais Scipion, accusé de trahison le jour anniversaire de la victoire de Zama, disait au peuple romain en montant au Capitole : Allons rendre grâce aux dieux ! Moi, messieurs, soupçonné par vous peut-être de charlatanisme à la veille de mes vendanges, je me hâte de vous dire avec orgueil : Allons voir ma vigne ! »

(La suite en prochain numéro.)

QUATRIEME TABLEAU

CREDIT de la caisse de l'Hopital de la Légion des Volontaires, depuis le 1er août jusqu'au 30 septembre inclusivement

EMPLOI DES FONDS.

DEPENSES.		
<i>Mobilier.</i>		
Août. Divers achats.....	7 520	
Sept. Idem.....	12	19 520
<i>Menues dépenses.</i>		
Août. Frais et achats divers		
détaillés j. de caisse.	172 590	
Sept. Id. id.....	11 560	
Août. Marché en ce mois id.	124 420	
Sept. Id. id.....	129 360	
Chocolat pour dames de		
garde 2 mois.....	2 620	411 140
<i>Appointements.</i>		
Payé à compte de ceux		
d'Août.....		10 610
Reste dû pour le mois		
d'août....	152 320	
id. pour sept.	169	
Dû par l'hôpital 321 320		
<i>Blanchissage.</i>		
Août. Savon et blanchissage		
de ce mois.....	49	
Sept. Id. id.....	47	95
<i>Dettes amorties.</i>		
Payé à M. Portal à c.		
de 69 140 avancés en		
juillet.....		15 140
Débourssés.....	597 640	
Solde restant en caisse au 1er octobre.	36 600	
		625 440

Chacun de ces tableaux est revêtu du sceau de l'Hôpital accompagné de la formule suivante.

Certifié exact et conforme au livre de caisse de l'hôpital.
Montevideo, 1er octobre 1843.
L'Econome de l'hôpital,
J. DELEYDERRIER, aîné.
Verifié et reconnu conforme,
Le Directeur,
AUGUSTE PORTAL.
prouvé par le Colonel,
THIEBAUT.

Nous avons promis, et nous espérons donner à nos abonnés dans un seul numéro tout le travail qui nous a été remis par M. le Directeur de l'Hôpital, mais l'abondance des matières et l'importance de ce travail nous obligent à renvoyer à demain la conclusion de ces pièces importantes.

NOUVELLES DU SOIR.

La Police vient de saisir dans le magasin habité par D. Jose Mauriz une quantité d'articles de guerre cachés et une lettre à D. Manuel Collazo deserteur de la garde nationale. Ces individus ont été remis à la disposition du tribunal militaire.

TRIBUNAL MILITAIRE.

Demain 1er de novembre aura lieu le jugement public de la cause contre Josef Mauriz et Manuel Collazo ce qui se fait savoir au public par ordre du même Tribunal.

Le secrétaire du tribunal
E. DE LEGISE.

FRANCE.

Chambres des Pairs.

PRÉSIDENCE DE M. PASQUIER.—Séance du 18 juillet.

(Suite.)

M. le Président. — On ne peut pas dire dans cette enceinte que les soldats français sont traités comme des animaux. Si cela était, la France entière se lèverait pour les défendre (Ces dernières paroles se perdent au milieu d'un bruit sans exemple à la chambre des pairs. Un grand nombre de membres continuent de couvrir la voix de M. de Boissy, qui essaie en vain de parler, par leurs interruptions et leurs trépignements.)

M. de Barante. — Je demande la parole.

M. le Maréchal Président du Conseil. — Je n'ai pas répondu aux interpellations du préopinant, parce que j'ai jugé inutile d'y répondre. Il devrait connaître ma sollicitude pour le bien-être de l'armée. Il devrait savoir que la situation des soldats malades ne peut qu'augmenter cette sollicitude. Qu'il me permette, à cette occasion, de lui dire comme pair qu'il use et qu'il abuse de son droit de pair. (Bruit.) Il abuse de son droit en parlant à tout propos sans comprendre même les questions qu'il souève. (Agitation prolongée.)

Je garde le silence, car je regretterais d'avoir contresigné, comme ministre responsable, l'ordonnance royale qui a appelé M. de Boissy à la pairie. C'est pour cela que je ne lui réponds pas quand il abuse de son droit de pair.

M. de Boissy se lève pour répondre. Le bruit et les murmures de presque toute l'assemblée l'en empêchent pendant quelque temps.

De toutes parts. — Assez! assez!

M. de Boissy. — C'est pour un fait personnel.

Les mêmes voix. — Assez! assez!

M. de Boissy. — L'accusation dirigée contre moi est trop grave pour que je ne tiens pas à me justifier. Je n'ai pas manqué de reconnaissance pour M. le maréchal. J'aurais pu attaquer son administration plus que je ne l'ai fait. J'ai eu soin de faire remonter l'observation que j'ai présentée à son auteur, M. de Cordoue. J'ai eu la crainte qu'elle fût sortie de la tête de M. le président du conseil. Il a tant à faire... (Rires et murmures.)

Je déplore de nuire à une classe si intéressante. Si cela arrivait je tâcherais de réparer le mal par ma persévérance à la défendre; je ne reculerais devant aucun fait, je ne reculerais devant personne.

Quant à M. le maréchal, je lui dirai que, quelque sacrifice qu'il faille faire, excepté celui de l'honneur, je prouverai à la chambre que je suis un bon et loyal pair de France. Loin de lui faire regretter d'avoir été admis dans son sein, je lui montrerai en tout que je suis un bon pair de France. M. le maréchal Soult a dit qu'il me parlait comme père, je n'accepte pas la paternité. (Eclats de rire.)

Plusieurs voix. — Comme pair! comme pair!

M. de Barante. — Je n'ai que peu de mots à dire. Plusieurs des questions de l'orateur auraient mérité une réponse, si son langage n'eût été désapprouvé par la chambre. Il a prononcé des paroles qu'il aurait mieux fait de ne pas prononcer. Il a dit qu'il était loin d'avoir le même scrupule qu'un autre membre de la chambre, et que son but était d'entraver la marche du gouvernement. Jamais aucune opposition n'a dit cela. Jamais cela ne s'est fait. J'ai été aussi de l'opposition, et jamais je n'ai voulu entraver le gouvernement; quand on evertit, c'est pour le bien du pays, mais quand on entrave, c'est pour son mal.

M. de Boissy. — J'agis pour le bien du pays et non pour son mal.

Les derniers chapitres du budget de la marine et les chapitres du budget des finances sont adoptés après quelques observations de M. Dubouché et un nouveau discours de M. Boissy, qui demande pour les marins et les soldats une diminution de la taxe des lettres.

Tous les crédits du budget sont adoptés.

La chambre votera demain sur l'ensemble de la loi. La séance est levée à six heures moins un quart.

— On lit dans l'Echo de la Fabrique de Lyon.

Nous apprenons d'une source certaine qu'une filature-modèle va être établie à Alger par les soins du ministre de l'agriculture et du commerce qui a fourni les fonds nécessaires. Cet établissement qui n'est plus un projet, mais qui est en voie d'exécution, accélérera les progrès de l'industrie séricicole, encouragera les colons à élever des vers à soie, et bientôt d'autres filatures seront créées sous les auspices de l'industrie particulière. En attendant, la filature-modèle sera à la disposition de tous ceux qui auront fait des cocons. C'est à M. le président du conseil des prud'hommes de Lyon et à M. le préfet du département du Rhône qu'est due cette création, dont le résultat doit être d'une utilité immense pour la fabrique de Lyon, dont la soie est la matière première, indispensable.

MOUVEMENT DU PORT.

Entrées du 30 octobre.

- De Parnagua en 12 jours, brick danois Pizarre, à ordre, charge de bois.
- De Parnagua en 15 jours, brick sardo Leon, à P. Riseto 60,000 morceaux de bois, 61 caisses de carreaux de marbre.
- De Setubal en 63 jours, barque anglaise Hichinou chargée de sel.
- De Malaga en 55 jours, polacre espagnole Flora, 800 caisses d'ail, 1500 briques, 301 pipes de vin, 30 barrils teintures, 300 f. de pois, 1000 caisses raisins secs, 25 id d'huile, 1168 b. id, 75 barrils d'olives.
- De Genes en 88 jours, brick sardo Eden, à Gianello 22 sacs de maïs, 24 id légumes, 150 id haricots, 100 barrils d'huile, 18 caisses fromages, 20 sacs stockfish, 20 pipes de vin, 98 paniers 6 barrils 19 caisses de figues, 4 pipes anis, 6 barrils id, 201 caisses d'huile, 52 id vermicel, 6 id liqueurs, 6 sacs de fèves, 4 caisses conserves, 1 id canelle, 2 id souliers.
- Brick brésilien Jauda, de Parnagua.
- Polacre espagnole Packet de Matanzas, de Barcelone à Haugan et fils.
- En vue un brick à l'est.

REMATES.

POR PATRICIO VAZQUEZ.

El Martes 31 de Octubre se ha de vender à la mas alta oferta, por orden del Sr. Juez de intestado, todas las existencias del almacén situado en la calle del Rincon número 82, donde está la bandera de remate, y que fue del intestado D. José Gomez, cuyo pormenor es como sigue:—

Un surtido general de loza y cristal de todas clases, aceteras finas y ordinarias, juegos de porcelana florados, cubiertos de varias clases, barajas finas y ordinarias, papel de varias clases, cigarreras, cigarrillos habanos superiores, bandejas finas, tarros rapé, polvil'o, fuelles, canastas acorte en botijas, vino de Madera, id. moscatel, aceite refinado, licores franceses, esjones cohetes, candeleros de varias clases, té imperial, velas de esperma, arroz de Carolina, café, arroz del brasil, garraños, bacalao, tocino en barriles, azúcar blanca, id. de pilon, id. refinada, jabon amarillo, tabaco picado, manteca en barriles, yerba paraguayana, nueces, almendras, castañas, queso, vinagre, aguardiente prueba de aceite y porcion de otros artículos que se omiten por su extension. Mostrador, balanzas, pesos y armazon.

Nota: En seguida, por orden del Sr. Juez de intestado, en el mismo almacén, se rematarán todos los bienes del intestado D. José B. Vazquez.

POR RAFAEL RUANO.

Quemas de muebles.

En su casa calle del 25 de Mayo número 105. El Martes 31 à las once en punto, empezará la venta de

el tiempo lo permito, de gran cantidad de muebles usados por aumentarse sus dueños del país, y muchos nuevos por liquidación de cuentas, y son:—Roperos de caoba, cujas, sillas de caoba, espejos, tocadores y demás muebles que se anunciarán por los carteles de costumbre.

AVIS DIVERS

AVIS.

Les passagers arrivés en janvier 1841 pour compte de Juan Pierre Jaureguiberry dit Joujou à bord du navire ALFRED capitaine Duberland et qui ont des cautions en France sont invités à passer à la maison Garat dit Etchechoury rue de la Convention pour payer le montant de leur passage, dans le délai de 10 jours, à défaut de comparution, ils sont prévenus que les titres vont être renvoyés en France pour poursuivre les cautions.

Juan Pierre Biscay.

Mandataire général dudit J. P. Jaureguiberry.

AVIS.

Des dames françaises, habitant une fort jolie maison, desirant louer, à un français, une ou deux pièces en vide ou garnies,
S'adresser au bureau du journal.

AVIS.

Messieurs les créanciers de feu Mme Grosin Dubois, rue du 25 mai, n. 174 et 176, sont invités à remettre leurs comptes audit domicile dans le plus bref délai possible.

AVIS.

On desiro acheter un bon billard, la personne qui en possède un, peut s'adresser à M. Derrey, pharmacie de L'Indien, qui indiquera la personne qui en a besoin.

AVIS.

Le navire français La Clemence, capitaine Jaureguiberry devant partir par contrat, le 31 de ce mois, messieurs les passagers sont prévenus qu'ils doivent régler le montant de leur passage, chez messieurs E. Raymond et Thil rue du 25 Mai numero 108.

AVIS.

Les syndics dans l'affaire du défunt P. Tillet, et d'après leur délibération, ont adopté et reconnu dans l'intérêt des intéressés desdites affaires, qu'il était nécessaires de les aviser par la voix des journaux de cette ville, afin qu'ils n'en ignorent, que pour second avis ils sont invités à se présenter lundi prochain, 30 de courant, à midi précis, dans le domicile du syndic, Adolphe Huguet, magasin de comestibles, au cuadro de Lion d'Or, ils sont invités à ne pas oublier de se munir des pièces relatives, soit comptes ou notes réglés ou non réglés, les intéressés sont invités à ne pas oublier le jour et l'heure.

Les syndics.

AVIS.

On prie les personnes qui auraient trouvé deux anneaux d'or, dont l'un porte les initiales M. G., l'autre étant brisé et portant dans l'in-

terieur les initiales A. G. M. C. G., de vouloir les bien les rapporter au bureau du Patriote, l'on remettra la moitié de la valeur de ces objets à la personne qui les rapportera ou pourra en donner des renseignements.

AVIS.

M. Joseph Raymond, autorisé spécialement par S. E. M. le général d'armes à former un bataillon d'infanterie de ligne, invite tous les étrangers de toutes nations, qui n'appartiennent à aucun corps défendant actuellement cette place et qui veulent s'enrôler volontairement, de vouloir bien se présenter chez lui près du café de l'Immortel, où il leur sera donnée connaissance des conditions avantageuses et privilèges dont ils jouiront.

RAYMOND.

Des renseignements sont demandés sur le sort du nommé Pierre Edouard Monier ex-cuisinier du navire la Gabrielle. Les adresser au journal le Patriote Français, ou à M. Monie, rue du Pin, n. 51, à Agen. Lot et Garonne.

TRIBUNAL MILITAIRE.

Le tribunal militaire pouvant se tenir dorénavant dans un local plus spacieux, fait savoir que désormais les causes qui s'y discuteront seront annoncées par la presse par anticipation afin que les Orientaux et les étrangers qui voudront s'assurer de l'ordre qui règne dans les actes judiciaires puissent y assister.

Ligne des fortifications dans la maison n.º cuadro et demi du Porton principal.

Octobre 6 1843.

AVIS.

Le sieur Jean Decheuindy, ayant vendu son magasin, situé rue de Misiones, à M. Chevet, prie les personnes qui ont des comptes dépendants dudit magasin, de se présenter jusqu'au dix-huit du courant.

AVIS AU COMMERCE.

M. Devaux, capitaine du brick français Indien, anciennement commandé par le capitaine Frémont, a l'honneur de prévenir que les personnes qui ont des comptes à réclamer de ce navire sont invitées à les présenter, chez MM. Isabelle et fil., négociants, jusqu'au 18 du courant, faute de quoi, ils ne seront réglés qu'au retour du navire en France.

Montevideo, 7 octobre 1843.

AVISO AL PUBLICO.

El abajo firmado pone en conocimiento del público, que se retirará para el Rio Grande, dejando en esta plaza a su procurador con bastante poder; cuyo individuo es D. José Joubin quarto Souza, con el cual se entenderá para liquidar todas las cuentas pendientes.

Montevideo, 8 de Octubre de 1843.

Jose Q. Finke.

AVIS.

On desiro trouver à louer une grande maison soit à un rez de chaussée, soit à étage, offrant pour le paiement toutes les garanties possibles. Les personnes qui en aurnient, sont priées de s'adresser au collège français de Mmes Guyot, rue Washington n.º 82, ancienne rue San-Diego.

AVISO

Al público que se ha vendido la fonda situada en la calle de Misiones, de la propiedad de los señores D. Tomas Dorigo y D. Pablo Feno, los señores que tengan cuentas contra dicha casa, ocurrirán dentro de seis dias.
Montevideo, septiembre 30 de 1843.

AVIS AU COMMERCE.

Par suite du départ pour la France de M. H. Escher, la liquidation de la maison Aymes freres, arrivée au terme de sa société, sera faite par M. Arsene Isabelle ex-chancelier du consulat general de France, qui a été muni de tous pouvoirs à cet effet.

AVIS.

Des renseignements sont demandés par leur familles, sur le sort des nommés François Souhail, marin, natif de Marseille, qui se trouvait en 1819, 20 et 21 chez Jean Marie sur le môle.

Et Etienne Borghetto, natif de Marseille âgé de 23 à 24 ans.

Les personnes qui pourraient en fournir sont priées de passer au bureau du "Patriote" où des communications importantes sont déposées pour les intéressés.

AVIS IMPORTANT.

Livres à vendre récemment reçus de Paris et qui se trouvent de reste dans l'institution de M. l'abbé Paul, rue de 25 mai n.º 342. Télémaque français Espagnol, et Espagnol français reliure très riche; id. tout en français. Dictionnaire français espagnol et espagnol français par Taboada. Histoire de Napoléon avec portraits, plans de bataille etc par Norvins. Physique avec planches par Biot. Géodesie ou traité de la figure de la Terre, comprenant la Topographie, l'Arpentage, le nivellement, la Géométrie terrestre et astronomique, la construction des cartes etc par Francoeur professeur de la faculté des sciences de Paris.

Oeuvres complètes de Mirabeau, Histoire de la révolution française par Thiers, Cartes géographiques séparées, Matematicas, Grammatica de Chantreau.

AVIS AU PUBLIC.

En réponse à l'avertissement de Madame Saturnina Navarro de Lira, inséré dans le N.º 1410 du Nacional, M. Joseph Reynaud répond:

1.º Qu'il ne refuse pas de payer le loyer de l'imprimerie Orientale; mais qu'il est en contestation avec la dite dame pour la quote de ce loyer.

2.º Qu'une fois cette contestation terminée, et le chiffre du loyer fixé, la commission de los profugos a arrêté le paiement de ce loyer.

3.º Que l'imprimerie de cette dame est libre depuis le 30 juin: il était convenu avec elle que M. Reynaud quitterait l'imprimerie Orientale le 1.º juillet 1843: le 30 juin, l'imprimerie était libre, et le propriétaire de la maison était averti depuis le 15 que M. Reynaud la quittait. Avis en fut donné à la dite propriétaire. La preuve en sera faite au besoin.

AVIS.

Les personnes qui desirant apprendre à danser, le bâton ou la contre-pointe, voudront bien se présenter à la salle située rue du 25 de Agosto, n.º 181.

S'adresser à M. Baptiste Carbonnel.

Le Gérant, Jh. REYNAUD.